

# Save The Date

## COMMISSION COMMUNE

DROITS, DEVOIRS ET BESOINS DES PARENTS ET DES ENFANTS.  
QU'EN EST-IL EN CAS DE SUSPICION DE MALTRAITANCE?

VENDREDI 22.09.2023 | 9h-16h30

Salle verte du CUP

AVEC

**Maître Bee MARIQUE**

Avocate en matière familiale et  
protectionnelle. Médiatrice  
familiale. Formatrice. Membre de  
l'ASBL Parents & Co'm

et

**Mme Marie PERIN**

Psychologue clinicienne,  
psycho-traumatologue

*Les professionnels sont souvent démunis face aux suspicions de maltraitance. Marie PERIN et Bee MARIQUE vous proposent une danse psycho-juridique:*

*Quelle posture adopter? Comment respecter les justiciables lorsque le doute existe? Comment protéger les enfants d'une hypothétique maltraitance sans en créer une autre en rompant tout contact? L'objectif de l'échange se voudra pragmatique et concret sans négliger les rappels théoriques nécessaires*

**- L'après-midi, travail autour d'une vignette clinique  
présentée par SOS Enfants -**

Inscription via le formulaire en ligne:

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSevs05UwEgP56efbjTdrbBVwY9dKyBWRwpAJiPcOb\\_51fPb-Q/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSevs05UwEgP56efbjTdrbBVwY9dKyBWRwpAJiPcOb_51fPb-Q/viewform)

Plus de renseignements au  
063/55.67.39

ou par le QR Code



Accréditation  
demandée pour les  
médecins et les avocats

